

ACCORD POUR LA DEMATERIALISATION DES NOTIFICATIONS ET MISES EN DEMEURE A TRANSMETTRE AU COPROPRIETAIRE PAR LE SYNDIC PAR LETTRE RECOMMANDEE PAPIER OU ELECTRONIQUE

Attention : Si vous êtes concubins ou pacsés et tous deux propriétaires du bien, merci de remplir un formulaire par personne.

Si vous êtes mariés et que vous désirez que la notification soit effectuée aux deux membres du couple, il vous faudra également compéter deux formulaires distincts.

Je soussigné (Nom, prénom ou raison sociale du copropriétaire)

Demeurant (Adresse postale complète)

Représenté par (le cas échéant, Nom, prénom ou raison sociale du représentant)

Copropriétaire dans l'immeuble en Copropriété (Nom de la Copropriété le cas échéant)

Accepte expressément que les notifications des convocations, des procès-verbaux d'Assemblées Générales et des mises en demeure qui doivent m'être expédiées dans le cadre des dispositions de la loi 65-557 du 10 juillet 1965 et du décret 67-223 du 17 mars 1967 modifié, le soient sous forme électronique conformément aux dispositions du décret 2015-1325 du 21 octobre 2015.

L'adresse de messagerie électronique à laquelle devront me parvenir les notifications est la suivante :

@

Je confirme cette adresse de messagerie une seconde fois :

@

N° de téléphone portable OBLIGATOIRE pour confirmation : _____ / _____ / _____ / _____ / _____

En cas d'indivision, l'ensemble des indivisaires devront communiquer l'adresse électronique de leur représentant, ou remplir plusieurs fiches avec les différentes adresses électroniques.

En cas de mandataire, le copropriétaire devra communiquer l'adresse électronique du mandataire.

Je reconnais que l'accès à la boîte aux lettres correspondant à cette adresse électronique et sa consultation sont sous mon entière et pleine responsabilité. En cas de changement d'adresse électronique, je m'engage à informer le Syndic par lettre recommandée et/ou à le faire sur mon compte extranet ouvert par le Syndic.

Je renonce expressément à la notification par lettre recommandée avec accusé de réception version papier et accepte cette seule notification dématérialisée dans les formes du décret 2015-1325 du 21 octobre 2015 par lettre recommandée électronique.

J'ai connaissance de ma faculté de résiliation pour revenir à une diffusion papier.

Il me suffira de notifier au Syndic cette résiliation par lettre recommandée avec AR version papier ou par lettre recommandée électronique.

Cette résiliation prendra effet le lendemain du jour de la réception de la lettre recommandée par le Syndic.

Bon pour accord,

Date de mon accord : ____ / ____ / 20____

Signature :